

PLAN D'ACTION POUR LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE :

RÉSUMÉ EXÉCUTIF



C'est pourquoi l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent a publié le Plan d'action pour la transformation économique : une feuille de route pour la croissance économique et la saine gestion de l'eau douce dans la région des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, qui fournit un cadre d'action de 10 ans pour aider les collectivités de la région à se préparer à cette occasion historique de transformer l'économie régionale en corridor économique de la Côte douce de renommée mondiale et à en tirer profit.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action, l'Alliance des villes, en collaboration avec divers partenaires et parties prenantes clés issus de l'ensemble de la région, cherche à contribuer à la réalisation des objectifs régionaux suivants d'ici 2035 :

1. **Attirer** un demi-million de nouvelles entreprises
2. **Créer** plus de 18 millions d'emplois
3. **Aucune** augmentation du pourcentage de perte d'eau
4. **Aucune diminution de la** qualité de l'eau
5. **Réduire les émissions** de 300 millions de tonnes métriques

Les descriptions détaillées des données figurent dans la version complète du Plan d'action.



L'ALLIANCE DES VILLES
DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT
GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE
CITIES INITIATIVE



UNE ÈRE DE RARETÉ DE L'EAU

PLUS DE 75 % DE LA POPULATION
MONDIALE EST ACTUELLEMENT
CONFRONTÉE À L'INSECURITE
HYDRIQUE.

LA QUANTITÉ D'EAU DOUCE DISPONIBLE À L'ÉCHELLE MONDIALE DIMINUE RAPIDEMENT, exacerbée par la hausse des températures, l'extraction excessive des eaux souterraines et d'autres tendances. Plus de 75 % de la population mondiale est actuellement confrontée à l'insécurité hydrique. Pourtant, bon nombre des régions de l'Amérique du Nord les plus exposées à un stress hydrique continuent de croître à des vitesses vertigineuses en raison de l'expansion démographique et d'une augmentation sans précédent des nouvelles industries à forte consommation d'eau. Ces dynamiques sont insoutenables. Face à une pénurie d'eau croissante dans le monde, les entreprises et les populations n'auront peut-être d'autre choix que de rechercher des communautés plus résilientes et riches en ressources, ainsi que des dirigeants prêts à innover pour l'avenir.

NOTRE VISION COMMUNE:

Avec une eau douce abondante et d'autres avantages comparatifs, la région des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent est prête à entrer dans une nouvelle ère de croissance économique. Toutefois, un nouveau modèle de développement économique est nécessaire et doit apporter un équilibre plus efficace entre les impératifs économiques et la protection de l'eau douce. La région doit développer le « corridor économique la Côte douce » qui servira à préserver ses ressources en eau douce inégalées, protéger ses entreprises et ses collectivités et veiller à ce que les retombées économiques soient largement partagées.

POURQUOI LA RÉGION DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT?

Pour les industries à la recherche d'un ancrage stable et durable dans un contexte de rareté croissante d'eau ailleurs, la région des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, ou la région de la Côte douce, offre une eau douce abondante, une économie régionale hautement intégrée, de solides cadres de gouvernance binationaux comme l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, un accès aux marchés internationaux par l'intermédiaire de la voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs, une main-d'œuvre hautement qualifiée, une qualité de vie supérieure et des sites de choix pour la relocalisation – assurant des opérations durables et une croissance continue.

84 % de l'eau
douce de
surface de
l'Amérique du
Nord

Économie
hautement
intégrée – la 3^e
plus importante
au monde

Accès aux
marchés
mondiaux via la
voie maritime
du Saint-Laurent
et des Grands
Lacs

Main-d'œuvre
industrielle
qualifiée
et héritage
manufacturier

Des cadres de
gouvernance binationaux
solides comme l'Entente
sur les ressources en eaux
durables du bassin des
Grands Lacs et du fleuve
Saint-Laurent

PLAN D'ACTION :

Élaboré par la commission des maires sur la Transformation économique de l'Alliance des villes, le Plan d'action comprend 17 stratégies et 76 actions nécessitant une mise en œuvre par les gouvernements de proximité et d'autres acteurs, organisées selon les piliers de transformation suivants :



INDUSTRIE

Renforcer et élargir l'assise économique de la région, et créer des emplois en attirant et en maintenant des industries engagées dans la durabilité via la saine gestion de l'eau, la réduction des émissions ou la minimisation des déchets.



TRANSPORT

Appuyer la modernisation de la voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs afin de favoriser la croissance économique régionale, en permettant une circulation plus rapide, plus sécuritaire, plus rentable et plus durable des marchandises par l'entremise d'un réseau intermodal intégré, tout en développant le tourisme de croisière et la mobilité par voie navigable.



SECTEURS RIVERAINS

Créer du fleuve et des rivières et des lacs de la région des quartiers riverains à usage mixte et de classe mondiale pour créer des possibilités d'emploi, renforcer la résilience des communautés, améliorer la qualité de vie, stimuler les loisirs et le tourisme et stimuler la croissance économique à long terme.



ÉNERGIE

Construire un réseau d'énergie propre durable, indépendant et alimenté par des sources nord-américaines du Nord pour répondre aux besoins énergétiques croissants des entreprises et des collectivités de la région.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN:

Pour contribuer à la transformation économique à l'échelle de la région, l'Alliance des villes élaborera une série de programmes pour appuyer ses membres à mettre en œuvre les stratégies et les mesures contenues dans le Plan d'action. La collaboration stratégique avec des partenaires partageant les mêmes idées sera essentielle au déploiement efficace du Plan d'action et à la capacité de l'Alliance des villes à apporter de la valeur à ses membres. Les concepts initiaux de programmes comprennent :

MARKETING DU CORRIDOR ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE DOUCE

L'Alliance des villes réunirait des partenaires et des experts en marketing pour élaborer une nouvelle campagne de promotion du corridor économique. Le programme élaborera une stratégie de marque et des actions à mettre en œuvre pour attirer le développement, le tourisme et une main-d'œuvre plus jeune dans les communautés de la région.

INCUBATEUR D'INDUSTRIES

L'Alliance des villes fournirait une assistance technique aux municipalités pour les aider à se préparer et à recruter de nouvelles industries axées sur la durabilité afin de faire croître les économies locales, notamment en soutenant le développement de sites d'incubation, l'identification d'industries cibles et la préparation de supports d'arguments et d'appels de propositions.

CARREFOUR MUNICIPAL DE L'INNOVATION

L'Alliance des villes mettrait en place un fonds pour les technologies de l'eau, ainsi qu'un échange d'apprentissage qui correspondrait aux besoins municipaux avec des solutions de l'industrie pour accélérer l'innovation locale, la croissance et l'efficacité énergétique, ainsi que l'approvisionnement en eau et la protection des ressources en eau douce vulnérables.



**Scannez pour télécharger le
plan complet**

À PROPOS DE L'ALLIANCE DES VILLES :

L'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent (l'Alliance des villes) est une coalition multinationale de leaders municipaux et autochtones représentant les communautés de la région des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent qui œuvrent à promouvoir la prospérité économique et à protéger notre eau douce au profit des générations actuelles et futures.



L'ALLIANCE DES VILLES
DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT
GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE
CITIES INITIATIVE